



Déclaration préalable CTSD 23 juin

Nationalement les créations de postes pour la rentrée 2015 ne suffiront pas pour compenser la hausse des effectifs, relancer la scolarisation des enfants de moins de trois ans, déployer les postes de maîtres surnuméraires, ouvrir des postes de remplaçants et recréer des postes RASED.

L'afflux de 25.400 écoliers supplémentaires ne donnera lieu dans le meilleur des cas en septembre qu'à 464 ouvertures de classes. C'est insuffisant alors que le nombre d'élèves par classe est déjà bien au-dessus de la moyenne européenne et constitue le problème numéro 1 de l'école primaire en France.

Parmi les 2.511 postes équivalent temps plein créés pour le primaire pour la prochaine rentrée, 1.172 sont gardés en «réserve» par l'institution pour procéder à des ajustements cet été.

Parmi les postes déjà attribués, une bonne part est fléchée en direction de l'éducation prioritaire pour mettre en place le temps de décharge accordé aux professeurs des Réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) pour le travail d'équipe.

Par ailleurs, les "nouveaux dispositifs" programmés sur le quinquennat "sont à la peine". 456 postes créés pour la rentrée pour les "plus de maîtres que de classes" soit un total de 2.210 postes depuis 2013, loin de l'ambition de 7.000 postes prévus dans la loi de refondation de l'école sur le quinquennat.

Pour la relance de la scolarisation des moins de trois ans sont prévus 111 créations de postes en septembre. "A ce jour, le dispositif ne comptabilise que 791 postes sur les 3.000 promis sur la mandature".

Les créations de postes de remplaçants et de Rased sont tout simplement insuffisantes.

Dans le Doubs la carte scolaire est à l'image du national, les moyens alloués au département sont clairement insuffisants. 3 postes retirés au prétexte que les effectifs attendus à la rentrée 2014 sont inférieurs aux effectifs prévus. (325). Il faut dépasser 30 élèves par classe en maternelle (25 en REP) et 27 en élémentaire (22 en REP) pour «mériter» une ouverture de classe. En dessous de «ces repères», hop! On ferme!

A moyens constants, 4 ouvertures de classes dans le nouveau REP de Sochaux, 5 créations de postes alloués au remplacement dans les 2 REP+ montbéliardais. Pour les RASED (0) et les postes de remplaçants (2), pour l'accueil des moins de trois ans (0), on se serre la ceinture.

Pour ne pas ouvrir de classes dans les grandes villes dans certaines écoles, on globalise les effectifs et on redéploie sur les écoles alentour (cf l'exemple de Rivotte) puisque les moyens manquent!

Comme il faut optimiser les moyens, on gèle et on disperse: 5 postes de psychologues scolaires sont vacants après mouvement (dont 4 sur le bassin de Montbéliard) ,4 postes E et 2 postes G puisqu'il n'y a plus de départs en formation....peu importe comment les écoles et les RASED vont fonctionner, on cache la misère, on ouvre 7 postes de remplaçants.....bel affichage!

Le ministère de l'éducation demande de plus en plus aux enseignants sans leur allouer les moyens nécessaires.Si le gouvernement veut tenir ses engagements pour l'école, le prochain budget doit amplifier les créations de postes pour le primaire.

Au collège, une réforme va se mettre en place contre l'avis des organisations syndicales pour lesquelles 80% des enseignants ont voté lors des dernières élections professionnelles. La réussite des élèves de collège passe par la baisse des effectifs de classe, le travail disciplinaire en petits groupes, du temps pour la concertation, le renforcement des vies scolaires, une formation continue digne de ce nom, une offre diversifiée en langues vivantes, une véritable initiation pour tous aux langues anciennes, un enseignement scientifique de qualité. Au lieu de cela, nous voyons disparaître le cadrage national des horaires et des contenus au nom de l'adaptation aux besoins locaux, avec, en prime, une diminution des horaires disciplinaires. À qui fera-t-on croire qu'on luttera ainsi contre l'échec scolaire ? Et ce ne sont pas les nouveaux programmes qui vont rassurer la profession, d'autant qu'ils n'ont donné lieu à aucune réflexion collective, le ministère ayant une fois de plus privilégié la consultation via Internet dont les remontées et leur utilisation seront totalement opaques.

La gouvernance des collèges devient un véritable problème, avec des chefs d'établissement incapables de communiquer ou de se concerter avec leurs équipes et extrêmement frileux lorsqu'il s'agit de prendre des mesures à l'encontre d'élèves gravement perturbateurs. La pratique du "diviser pour régner" semble plus que jamais d'actualité. Dans bon nombre de collèges, les enseignants ne travaillent plus sereinement et sont désabusés, voire découragés. Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'il n'y ait plus assez de candidats pour les postes offerts au CAPES ?

